



**FRONT STREET**  
Diversified Income Fund

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES**

**FRONT STREET DIVERSIFIED INCOME FUND**

SEMESTRE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2007

**Catégorie Front Street Diversified Income Fund**  
**États de l'actif net (non vérifié)**  
**Aux 30 avril 2007 et 31 octobre 2006**

	\$	\$
<b>Actif</b>		
Placements à la valeur actuelle (coût - 10 402 955 \$; 7 321 350 \$ en 2006)	10 835 479	7 478 553
Trésorerie et équivalents	10 643 574	8 004 825
Débiteurs liés aux actions émises	514 237	1 577 286
Débiteurs liés aux actifs du portefeuille vendus	377 824	170 222
Débiteurs liés aux revenus à recevoir	61 581	42 480
	<u>22 432 695</u>	<u>17 273 366</u>
<b>Passif</b>		
Charges à payer [note 7]	238 957	84 591
Passifs liés aux actifs du portefeuille achetés	219 667	378 785
Obligations liées aux actifs du portefeuille vendus à découvert, à la valeur actuelle	607 105	261 255
	<u>1 065 729</u>	<u>724 631</u>
<b>Actif net représentant les capitaux propres</b>	<u>21 366 966</u>	<u>16 548 735</u>

**Actif net lié aux actions en circulation**  
**réparti comme suit :**

Valeur liquidative, série A	10 484 472	5 776 755
Actions en circulation, série A [note 3]	1 073 820	581 171
Valeur liquidative par action, série A	<u>9,76</u>	<u>9,94</u>
Valeur liquidative, série B	10 627 274	10 511 832
Actions en circulation, série B [note 3]	1 088 820	1 058 552
Valeur liquidative par action, série B	<u>9,76</u>	<u>9,93</u>
Valeur liquidative, série F	255 220	260 148
Actions en circulation, série F [note 3]	26 106	26 080
Valeur liquidative par action, série F	<u>9,78</u>	<u>9,98</u>

Au nom de la direction de Front Street Mutual Funds Limited,

Le président de la direction et administrateur,

Le chef des finances,



Gary P. Selke



Murray Plasket

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Catégorie Front Street Diversified Income Fund  
 État des résultats (non vérifié)  
 du semestre terminé le 30 avril 2007

\$

**Revenus de placement**

Dividendes	50 680
Intérêts créditeurs	383 346
Moins retenues d'impôts étrangers	(201)
	<u>433 825</u>

**Charges**

Frais de gestion [notes 4 et 7]	206 316
Honoraires de rendement [notes 4 et 7]	101 721
Honoraires de vérification	13 142
Droits de garde	30 213
Frais juridiques	40 168
Coût de communication de l'information aux porteurs	20 907
Frais d'administration	20 834
Autres charges	2 921
	<u>436 222</u>

Perte nette de placement pour le semestre (2 397)

**Gain net réalisé et non réalisé sur les placements**

Gain net réalisé à la vente de placements	124 272
Coûts d'opération (note 2)	(41 847)
Variation de la plus-value non réalisée des placements	304 785
Gain net sur les placements pour le semestre	<u>387 210</u>
<b>Augmentation de l'actif net liée aux activités pour le semestre</b>	<b><u>384 813</u></b>

**Répartition de l'augmentation de l'actif net liée aux activités  
 se rapportant aux actions en circulation :**

Augmentation de l'actif net liée aux activités, série A	231 403 \$
Augmentation de l'actif net liée aux activités par action, série A	<u>0,26</u>
Augmentation de l'actif net liée aux activités, série B	161 962 \$
Augmentation de l'actif net liée aux activités par action, série B	<u>0,14</u>
Diminution de l'actif net liée aux activités, série F	(8 552) \$
Diminution de l'actif net liée aux activités par action, série F	<u>(0,36)</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

**Catégorie Front Street Diversified Income Fund**  
**État de l'évolution de l'actif net (non vérifié)**  
**pour le semestre terminé le 30 avril 2007**

<b>Série A</b>	<b>\$</b>
<b>Augmentation nette de l'actif net liée aux activités</b>	231 403
<b>Distributions aux actionnaires</b>	
des gains réalisés sur les actifs du portefeuilles vendus	( 270 544)
<b>Opérations des actionnaires</b>	
Produit de l'émission d'actions	4 786 611
Montant total versé au rachat d'actions	( 62 053)
Transfert net d'actions à d'autres fonds	( 139 505)
Actions émises au réinvestissent des distributions	172 349
	<u>4 757 402</u>
<b>Augmentation nette de l'actif net pour le semestre</b>	4 718 261
Actif net au début du semestre (note 2)	5 766 211
<b>Actif net à la fin du semestre</b>	<u>10 484 472</u>

<b>Série B</b>	
<b>Augmentation nette de l'actif net liée aux activités</b>	161 962
<b>Distributions aux actionnaires</b>	
des gains réalisés sur les actifs du portefeuille vendus	( 312 192)
<b>Opérations des actionnaires</b>	
Produit de l'émission d'actions	2 135 804
Montant total versé au rachat d'actions	(2 271 287)
Transfert net d'actions d'autres fonds	169 992
Actions émises au réinvestissement des distributions	250 341
	<u>284 850</u>
<b>Augmentation nette de l'actif net pour le semestre</b>	134 620
Actif net au début du semestre (note 2)	10 492 654
<b>Actif net à la fin du semestre</b>	<u>10 627 274</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

**Catégorie Front Street Diversified Income Fund**  
**État de l'évolution de l'actif net (non vérifié) (suite)**  
**pour le semestre terminé le 30 avril 2007**

<b>Série F</b>	<b>\$</b>
<b>Augmentation nette de l'actif net liée aux activités</b>	<b>( 8 552)</b>
<b>Distributions aux actionnaires</b>	
des gains réalisés sur les actifs du portefeuille vendus	( 4 611)
<b>Opérations des actionnaires</b>	
Produit de l'émission d'actions	243 500
Transfert net d'actions à d'autres fonds	( 239 126)
Actions émises au réinvestissement des distributions	4 338
	<b>8 712</b>
<b>Diminution nette de l'actif net pour le semestre</b>	<b>( 4 451)</b>
Actif net au début du semestre (note 2)	259 671
<b>Actif net à la fin du semestre</b>	<b>255 220</b>
<b>Total</b>	
<b>Augmentation nette de l'actif net liée aux activités</b>	<b>384 813</b>
<b>Distributions aux actionnaires</b>	
des gains réalisés sur les actifs du portefeuille vendus	( 587 347)
<b>Opérations des actionnaires</b>	
Produit de l'émission d'actions	7 165 915
Montant total versé au rachat d'actions	(2 333 340)
Transfert net d'actions à d'autres fonds	( 208 639)
Actions émises au réinvestissement des distributions	427 028
	<b>5 050 964</b>
<b>Augmentation nette de l'actif net pour le semestre</b>	<b>4 848 430</b>
Actif net au début du semestre (note 2)	16 518 536
<b>Actif net à la fin du semestre</b>	<b>21 366 966</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

**Catégorie Front Street Diversified Income Fund**  
**État des titres en portefeuille**  
**au 30 avril 2007**

	Nombre d'actions/ de parts	Coût \$	Valeur marchande \$
<b>Services financiers (10,8 %)</b>			
<b>Positions acheteurs</b>			
Allied Properties Real Estate Investment Trust	9 460	184 849	210 958
Artis Real Estate Investment Trust	12 550	184 070	216 864
Banque Scotia	1 330	71 607	70 836
Boardwalk Real Estate Investment Trust	3 425	158 134	154 639
Chesswood Income Fund	14 920	114 379	111 303
CI Financial Income Fund	7 547	203 932	215 090
Fiducie de placement immobilier Dundee	5 000	167 023	200 500
Fonds de placement immobilier InnVest	10 250	134 841	145 960
GMP Capital Trust	9 571	186 499	218 506
InStorage Real Estate Investment Trust	122 200	184 614	173 524
InterRent Real Estate Investment Trust	29 250	160 875	152 100
Primaris Retail Real Estate Investment Trust	9 105	163 309	185 378
Société financière Manuvie	3 720	151 747	148 800
* The Carlyle Group	22 500	523 932	498 079
<b>Positions vendeurs</b>			
Banque Toronto-Dominion	( 2 767)	( 187 691)	( 187 658)
* Citigroup Inc.	( 3 426)	( 196 375)	( 203 481)
		<u>2 205 745</u>	<u>2 311 398</u>
<b>Énergie (10,6 %)</b>			
<b>Positions acheteurs</b>			
AltaGas Income Trust	7 440	189 898	197 904
Baytex Energy Trust	10 240	204 505	215 040
Cathedral Energy Services Income Trust	24 420	218 092	270 328
CCL Industries Inc., cat. B	3 320	114 441	127 322
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	1 824	76 750	76 809
Fonds Enerplus Resources	3 320	160 189	160 124
Phoenix Technology Income Fund	19 795	140 027	179 145
Progress Energy Trust	10 306	124 336	143 460
Rider Resources Limited	10 720	87 690	89 083
Taylor NGL Limited Partnership	23 250	220 550	211 110
Trilogy Energy Trust	18 277	188 404	208 358
Vermilion Energy Trust	5 842	198 810	196 350
Zargon Energy Trust	7 525	227 249	208 593
<b>Position vendeur</b>			
Emera Inc.	( 1 330)	( 28 936)	( 28 675)
		<u>2 122 005</u>	<u>2 254 951</u>
<b>Produits de consommation durables (4,5 %)</b>			
Alimentation Couche-Tard, cat. B	7 579	193 492	179 243
New Flyer Industries Inc. Income Trust	6 000	49 960	64 440
Quebecor Inc.	4 075	157 777	162 796
Rogers Communications Inc., cat. B	4 920	166 928	208 608
Shaw Communications Inc., cat. B	4 025	169 101	172 673
Société Canadian Tire, cat. A	2 270	157 494	171 816
		<u>894 752</u>	<u>959 576</u>
<b>Produits de consommation de base (3,6 %)</b>			
Metro Inc., cat. A	1 660	62 268	64 292
Rothmans Inc.	9 635	202 338	205 900
Saputo Inc.	2 168	88 744	94 807
UE Waterheater Income Fund	17 785	304 350	402 119
		<u>657 700</u>	<u>767 118</u>
<b>Industries (3,2 %)</b>			
Fonds de revenu BFI Canada	6 113	155 424	162 606
Fonds de revenu MacQuarie énergie et infrastructure	24 400	236 338	251 319
Mullen Group Income Fund	4 880	104 678	97 942
SuiteWorks Inc., cat. A	5 143	180 005	180 005
		<u>676 445</u>	<u>691 872</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

**Catégorie Front Street Diversified Income Fund**  
**État des titres en portefeuille**  
**au 30 avril 2007**

	Nombre d'actions/ de parts	Coût \$	Valeur marchande \$
<b>Services publics (2,6 %)</b>			
ATCO Limited	4 195	197 232	205 891
Energy Savings Income Fund	15 330	195 048	216 153
Primary Energy Recycling Corporation	19 670	198 090	138 083
		<u>590 370</u>	<u>560 127</u>
<b>Matières (1,7 %)</b>			
Noranda Income Fund	22 365	246 505	218 730
Sherritt International Corporation	9 465	119 181	140 082
		<u>365 686</u>	<u>358 812</u>
<b>Soins de santé (1,0 %)</b>			
Biovail Corporation	7 685	187 149	208 417
		<u>187 149</u>	<u>208 417</u>
<b>Services de télécommunications (0,3 %)</b>			
BCE Inc.	1 595	48 854	59 733
		<u>48 854</u>	<u>59 733</u>
<b>Fonds indiciels (0,0 %)</b>			
<b>Positions acheteurs</b>			
Horizons BetaPro, Fonds S&P/TSX 60 Baissier Plus	3 885	96 480	87 879
* UltraShort QQQ ProShares	1 683	110 943	91 073
<b>Position vendeur</b>			
* iShares Dow Jones U.S. Real Estate Index Fund	( 1 977)	( 195 810)	( 187 291)
		<u>11 613</u>	<u>( 8 339)</u>
<b>Obligations d'État (5,1 %)</b>			
British Columbia Municipal Financial Authority, 5,50 %, 24 mars 2008	442 000	448 413	446 526
Province du Manitoba 5,25 %, 2 mars 2009	433 000	442 695	440 274
Province du Nouveau-Brunswick, 4,25 %, 2 décembre 2008	210 000	210 214	209 813
		<u>1 101 322</u>	<u>1 096 613</u>
<b>Obligations de sociétés (4,5 %)</b>			
Artis Real Estate Investment Trust, débetures convertibles, 7,50 %, 21 novembre 2010	14 000	13 885	16 941
* Duke Funding Limited 2003-5A 4A, taux variable, 7 août 2033	400 000	417 935	397 170
Holloway Lodging Real Estate Investment Trust, 8,00 %, 1 <sup>er</sup> août 2011	180 000	180 100	180 000
Huntingdon Real Estate Investment Trust, 8,00 %, 30 juin 2010	14 000	14 025	14 000
Royal Host Real Estate Investment Trust, débetures, 6,00 %, 31 octobre 2015	334 000	329 229	359 985
		<u>955 174</u>	<u>968 096</u>
<b>Coûts d'opération (note 2)</b>			
		<u>( 22 672)</u>	
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT (47,9%)</b>		<u>9 794 143</u> \$	10 228 374
<b>Trésorerie et billets à court terme (49,8 %)</b>			10 643 574
<b>Autres actifs moins les autres passifs (2,3 %)</b>			495 018
<b>ACTIF NET (100,0 %)</b>			<u>21 366 966</u> \$

\* Placements non canadiens

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## Catégorie Front Street Diversified Income Fund

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 avril 2007 (non vérifié)

## 1. LE FONDS

La catégorie Front Street Diversified Income Fund (le « fonds ») est une catégorie d'actions de Front Street Mutual Funds Limited (la « société »), une société de fonds commun de placement constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions (Canada)* le 11 avril 2006. Elle est autorisée à émettre un nombre illimité de catégories de différentes séries. Se reporter au prospectus simplifié du fonds pour obtenir davantage de renseignements sur la structure du fonds. La série A et la série B ont été lancées toutes deux le 22 juin 2006 et la série F, le 11 août 2006.

Les états financiers qui précèdent ainsi que les notes y afférentes se rapportent au fonds. Des états financiers distincts ont aussi été dressés pour chacune des autres catégories d'actions de la société au 30 avril 2007.

Le fonds est géré par la direction de Front Street Mutual Funds Limited (le « gérant »). Ce dernier a retenu, au nom du fonds, les services de Front Street Investment Management Inc. (le « conseiller en valeurs ») en vue de fournir des services de consultation et de gestion de placement au fonds. NBCN Inc. est le dépositaire et Felcom Data Services Inc. fournit aux actionnaires des services de comptabilité et de tenue de livres.

Le fonds a pour objectif de placement de réaliser une plus-value du capital au moyen de placements dans un portefeuille diversifié de fiducies de revenu, d'actions privilégiées ainsi que de titres d'emprunt d'État et de sociétés. Le portefeuille du fonds (le « portefeuille ») comprend des titres que le conseiller en valeurs estime sous-évalués et peut comporter des positions vendeurs sur des titres que le conseiller en valeurs juge surévalués.

Le conseiller en valeurs gère les pondérations relatives des positions acheteurs et vendeurs du fonds en vue de réaliser l'objectif de placement du fonds. Le fonds effectue également la négociation de paires de titres, l'arbitrage de bons de souscription spéciaux, l'arbitrage sur fusions et acquisitions, l'arbitrage de titres convertibles et la négociation de titres d'émetteurs faisant l'objet de restructurations ou de cessions d'unités fonctionnelles. Le portefeuille se compose principalement de placements dégageant des gains en capital, mais il comprend aussi des placements productifs de revenu.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables du fonds sont les suivantes :

### a) Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1<sup>er</sup> avril 2005, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité*, qui établit les normes pour l'évaluation des placements à la juste valeur ainsi que le traitement comptable des coûts d'opération. Le chapitre 3855 s'applique aux exercices financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006. De plus, selon l'article 14.2 de l'Instruction générale sur le Règlement 81-106 (le « IG 81-106 »), publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») en 2005, la valeur liquidative quotidienne d'un fonds d'investissement doit être calculée conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

## Catégorie Front Street Diversified Income Fund

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 avril 2007 (non vérifié)

L'adoption du chapitre 3855 entraînerait le recours à des techniques d'évaluation différentes pour certains placements.

Les ACVM ont accordé aux fonds d'investissement une dispense provisoire de conformité au chapitre 3855 pour une période de un an prenant fin le 30 septembre 2007, aux fins du calcul de la valeur liquidative utilisée pour les opérations des investisseurs (« valeur liquidative à des fins de transactions »). Les ACVM passent actuellement en revue la pertinence de l'application du chapitre 3855 pour d'autres fins que la préparation des états financiers. Selon les résultats de cet examen, la méthode de calcul de la valeur liquidative pourra être modifiée le 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Nous avons adopté les dispositions du chapitre 3855 de façon rétroactive sans toutefois retraiter les chiffres des périodes antérieures. Par conséquent, la valeur liquidative d'ouverture a été ajustée dans l'état de l'évolution de l'actif net pour le semestre terminé le 30 avril 2007. Se reporter à la note 8 pour connaître le montant ajusté pour chaque série.

#### b) Évaluation des placements

- i) Les placements cotés sur une bourse reconnues sont évalués au cours acheteur à la date d'évaluation. Les titres pour lesquels aucun cours acheteur n'est disponible sont évalués au cours vendeur de clôture.
- ii) Tout placement pour lequel une cote n'est pas facilement disponible (« sociétés fermées ») est évalué au coût, s'il n'y a pas eu de financement subséquent, ou à la juste valeur marchande établie par le gérant du fonds.
- iii) Les placements dont la cessibilité est restreinte sont évalués à la juste valeur marchande des placements non affectés, tel qu'il est indiqué aux paragraphes i) et ii) ci-dessus, moins 2 % par mois pendant au plus quatre mois.

Le processus d'évaluation des placements pour lesquels aucun cours officiel n'existe comporte inévitablement des incertitudes, et les valeurs qui en découlent peuvent être différentes de celles qui auraient été utilisées si un marché facile existait pour ces placements.

- iv) Les placements à court terme sont évalués au coût non amorti, qui se rapproche de la valeur marchande.
- v) Les parts de fiducie sont constatées au cours acheteur de clôture de la bourse principale où le titre est négocié ou, si aucune vente n'a eu lieu, au cours acheteur à la date des états financiers. Le coût des parts de fiducie est réduit annuellement des distributions versées par la fiducie et majoré du produit annuel que la fiducie répartit entre les parts.
- vi) Le fonds peut procéder à des ventes à découvert au cours desquelles il vend un titre qu'il ne possède pas en prévision d'une baisse de la valeur marchande du titre. Les titres vendus à découvert sont évalués au cours vendeur à la date d'évaluation. Les titres pour lesquels aucun cours vendeur n'est disponible sont évalués au cours de clôture de la bourse principale où le titre est négocié ou, si aucune vente n'a eu lieu, au cours acheteur de clôture à la date des états financiers. Pour conclure une vente à découvert, le fonds peut être obligé d'emprunter le titre

## Catégorie Front Street Diversified Income Fund

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 avril 2007 (non vérifié)

et de le remettre à l'acheteur.

Au cours de l'opération, le fonds contracte également une dette découlant des dividendes payés ou des intérêts à verser au prêteur du titre.

#### c) Coûts d'opération

Selon le chapitre 3855, les coûts d'opération sont passés en charges et imputés au « Coûts d'opération » des états des résultats. Les coûts d'opération sont des coûts différentiels directement attribuables à l'acquisition, à la délivrance ou à la cession d'un placement, qui comprennent les honoraires et commissions versés à des mandataires, conseillers, courtiers ou représentants, ainsi que les sommes prélevées par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs. Avant l'adoption du chapitre 3855, les coûts d'opération étaient capitalisés et portés au coût d'achat ou au produit de la vente de placements. Le recours à l'une ou l'autre méthode n'a pas d'incidence sur la valeur liquidative du fonds d'investissement.

#### d) Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents se composent des soldes bancaires et des placements à court terme très liquides dont la durée initiale à l'échéance est de moins de trois mois.

#### e) Opérations de placement et constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération et les gains et les pertes s'y rapportant sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés au moment où ils sont gagnés et les revenus de dividendes, à la date de détachement du dividende.

#### f) Conversion des devises

Les produits, les charges et les opérations de placement libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates respectives des opérations. Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation.

#### g) Bénéfice (perte) par action

Le bénéfice (perte) par action est calculé en fonction de l'augmentation (de la diminution) de l'actif net liée aux activités attribuable à chaque série d'actions, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de cette série au cours du semestre.

#### h) Valeur liquidative par action

La valeur liquidative par action est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série d'actions par le nombre total d'actions de la série en circulation à la fin du semestre.

## Catégorie Front Street Diversified Income Fund

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 avril 2007 (non vérifié)

#### 3. ACTIONS AUTORISÉES ET EN CIRCULATION

Le capital autorisé du fonds comprend un nombre illimité d'actions de fonds, offertes en trois séries. Les frais de rachat et les commissions varient en fonction de chacune des séries d'actions, comme suit :

##### Actions de série A

La vente d'actions de cette série peut entraîner le versement, au gérant du fonds, de frais de rachat, calculés selon le coût initial et le moment de la cession, soit des frais de rachat de 5 % au cours de la première année suivant l'acquisition, de 3 % au cours de la deuxième année et de 1,5 % au cours de la troisième année. La vente d'actions de cette série après la troisième année suivant l'acquisition n'entraîne aucuns frais de rachat.

##### Actions de série B

L'achat d'actions de cette série peut entraîner le versement de commissions au courtier, au représentant ou au conseiller et atteindre jusqu'à 5 % du montant brut de l'acquisition, au gré du courtier, du représentant ou du conseiller.

##### Actions de série F

Les actions de cette série ne sont pas assorties de frais de rachat ni de commission.

Le fonds répartit les revenus et les charges, ainsi que les gains et les pertes en capital réalisés et non réalisés, entre les différentes catégories d'actions en circulation, selon la répartition moyenne des catégories pour le semestre.

	Nombre D'actions
Actions en circulation au début du semestre :	
Série A	581 171
Série B	1 058 552
Série F	26 080
Actions émises au cours du semestre :	
Série A	495 561
Série B	250 913
Série F	24 956
Actions réinvesties au cours du semestre :	
Série A	17 799
Série B	25 934
Série F	448

## Catégorie Front Street Diversified Income Fund

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 avril 2007 (non vérifié)

Actions rachetées au cours du semestre :	
Série A	(20 711)
Série B	(246 579)
Série F	(25 378)
Actions en circulation à la fin du semestre :	
Série A	1 073 820
Série B	1 088 820
Série F	26 106

#### 4. FRAIS DE GESTION ET HONORAIRES DE RENDEMENT

Le fonds verse au conseiller en valeurs des honoraires s'élevant à 1/12 de 2 % de la valeur liquidative du fonds, calculés et payés à terme échu de un mois pour chaque série du fonds.

Le fonds est responsable d'acquitter tous les frais d'administration et d'exploitation du fonds, dont les principales composantes sont les honoraires professionnels, les frais d'impression et de dépôt, les droits de garde et les frais de distribution aux actionnaires.

Le fonds verse au conseiller en valeurs des honoraires de rendement si le gain proportionnel de la valeur liquidative d'une série du fonds (ajusté pour tenir compte de toute insuffisance de rendement antérieure) depuis le(s) dernier(s) trimestre(s) civil(s) où des frais de rendement ont été versés dépasse le gain ou la perte proportionnel de l'indice repère (l'« indice repère ») de la même période. L'indice repère du fonds est établi comme suit : 50 % du gain ou de la perte proportionnel de l'indice S&P/TSX des fiducies de revenu et 50 % du gain ou de la perte proportionnel de l'indice obligataire ScotiaMcLeod au cours de la même période. Le montant des honoraires est égal à ce rendement excédentaire par action, multiplié par le nombre d'actions en circulation à la fin du trimestre et par 20 %, si la valeur liquidative par action du fonds (y compris les distributions) est plus élevée que toutes les valeurs antérieures à la fin de chaque trimestre civil précédent. Le point de référence de départ pour le calcul du trimestre civil suivant est établi selon le montant le plus élevé de la valeur liquidative par action de l'indice repère ajustée en fonction du rendement ou de la valeur liquidative par action ajustée réelle, les deux valeurs se rapportant au dernier trimestre où des honoraires de rendement ont été versés.

#### 5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET DISTRIBUTION

La société est une société de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La société dégage des revenus de trois types différents, soit des dividendes canadiens, des gains en capital imposables et d'autres revenus imposables nets. Les revenus de la société, y compris les gains en capital imposables, sont assujettis à l'impôt aux taux d'imposition qui s'appliquent aux sociétés, sous réserve des déductions permises pour les frais et des crédits d'impôts étrangers applicables payés sur les revenus de provenance étrangère. La société est également assujettie à un impôt remboursable de 33 1/3 % en ce qui a trait à certains dividendes imposables qu'elle reçoit sur les actions de sociétés canadiennes imposables. Cet impôt remboursable est remboursé lorsque la société verse des dividendes imposables à ses actionnaires, à raison de 1 \$ pour chaque tranche de 3 \$

## Catégorie Front Street Diversified Income Fund

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 avril 2007 (non vérifié)

de dividendes imposables qu'elle verse à ses actionnaires. L'impôt sur les gains en capital est remboursable à la société si les gains sont distribués entre les actionnaires à titre de dividendes sur les gains en capital ou si les titres du fonds sont rachetés. Les gains et les pertes réalisés par la société dans le cadre de certaines opérations sur instruments dérivés et d'opérations de vente à découvert peuvent être imposés à titre de revenu plutôt que de capital. Les autres revenus sont assujettis à l'impôt aux taux habituels qui s'appliquent aux sociétés et ne sont pas admissibles à l'impôt remboursable.

La société peut choisir, selon les modalités réglementaires, de faire traiter les dividendes qu'elle distribue à titre de dividendes sur les gains en capital si les montants en cause ne dépassent pas son compte de dividendes sur les gains en capital. Le compte de dividendes sur les gains en capital est représenté par l'excédent des gains en capital réalisés par la société lorsqu'elle était une société de fonds communs de placement sur le total de ce qui suit :

- a) les pertes en capital subies par la société lorsqu'elle était une société de fonds communs de placement;
- b) certains dividendes sur les gains en capital qu'elle a déjà versés;
- c) les montants pour lesquels la société a reçu des remboursements d'impôt sur les gains en capital.

La société prévoit que les gains et les pertes réalisées à la vente de placements donneront habituellement lieu à des gains en capital, et non à des revenus ordinaires. Elle a l'intention de déclarer des dividendes sur les gains en capital suffisants pour avoir droit au remboursement du plein montant de l'impôt payé ou à payer sur ses gains en capital. L'interruption temporaire des règles régissant les pertes de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* pourrait empêcher la société de comptabiliser, dans certaines circonstances, les pertes en capital à la cession de titres, ce qui pourrait faire augmenter le montant des dividendes sur les gains en capital qu'elle doit verser à ses actionnaires.

Lorsque les pertes en capital déductibles dépassent les gains en capital imposables du fonds au cours d'une année d'imposition, l'excédent ne peut pas être réparti entre les actionnaires, mais il peut être reporté sur trois ans de façon rétrospective et indéfiniment de façon prospective, et être porté en diminution des gains en capital imposables au cours de ces exercices précédents ou subséquents.

La société répartit ses impôts à payer et à recouvrer entre les différentes catégories. Elle peut verser des dividendes imposables ordinaires ou des dividendes sur les gains en capital aux actionnaires de toute catégorie afin de recevoir un remboursement d'impôt sur les dividendes canadiens ou les gains en capital. La société a l'intention de verser les dividendes de façon à maximiser les remboursements d'impôt et à réduire au minimum ses impôts à payer.

La société peut être assujettie à l'impôt sur le capital des provinces. Elle peut aussi être soumise à l'impôt sur le capital des grandes entreprises en vertu de la Partie 1.3 de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*, même s'il a été proposé de réduire cet impôt et de l'éliminer d'ici 2008.

Les actions de la société constituent des placements admissibles aux régimes enregistrés.

## Catégorie Front Street Diversified Income Fund

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 avril 2007 (non vérifié)

#### 6. COMMISSIONS DE COURTAGE

Les commissions de courtage versées en ce qui a trait aux opérations de portefeuille du semestre terminé le 30 avril 2007 se sont élevées à 41 847 \$.

#### 7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Des frais de gestion de 206 316 \$ ont été versés au gérant du fonds au cours du semestre [se reporter à la note 4]. Des honoraires de rendement de 101 721 \$ ont également été versés au gérant du fonds au cours du semestre [se reporter à la note 4]. Les charges à payer comprennent des frais de gestion de 11 995 \$ payables au gérant du fonds.

Le fonds peut faire effectuer une partie de ses opérations de portefeuille par des maisons de courtage qui sont des affiliés du gérant, s'il juge que les capacités et les coûts d'exécution de négociation des affiliés sont comparables, sur le plan de l'exécution seulement, à ceux de maisons de courtage non-affiliées compétentes. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2007, Tuscarora Capital Inc. a touché des commissions totalisant 6 528 \$ pour des opérations de portefeuille effectuées pour le compte du fonds.

Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées au montant de l'échange établi et accepté par les parties apparentées.

#### 8. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

Conformément à la décision des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la valeur liquidative aux fins de transaction d'un fonds d'investissement doit être rapprochée de sa valeur liquidative établie selon les PCGR pour les périodes de déclaration (se reporter à la note 2). Dans le cas des placements négociés dans un marché actif où les cours cotés sont facilement et régulièrement disponibles, le chapitre 3855 exige l'utilisation des cours acheteurs (pour les placements détenus) et des cours vendeurs (pour les placements vendus) pour le calcul de la juste valeur des placements, plutôt que des cours vendeurs de clôture actuellement utilisés pour établir la valeur liquidative aux fins de transaction. Dans le cas des placements non négociés dans un marché actif, le chapitre 3855 impose l'utilisation de techniques d'évaluation précises, plutôt que des méthodes généralement appliquées dans l'industrie des fonds d'investissement. Ces modifications expliquent l'écart entre la valeur liquidative aux fins de transaction et la valeur liquidative établie selon les PCGR.

## Catégorie Front Street Diversified Income Fund

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 avril 2007 (non vérifié)

L'incidence de l'adoption du chapitre 3855 sur la valeur liquidative du fonds s'établit comme suit :

Au 30 avril 2007

	Valeur liquidative			Valeur liquidative par action		Ajustement de la valeur liquidative d'ouverture selon le chapitre 3855
	Valeur liquidative aux fins de transaction	Ajustement selon le chapitre 3855	Valeur liquidative selon les PCGR	Valeur liquidative aux fins de transaction	Valeur liquidative selon les PCGR	
Série A	10 496 871	(12 399)	10 484 472	9,78	9,76	(10 544)
Série B	10 639 847	(12 573)	10 627 274	9,77	9,76	(19 178)
Série F	255 522	(302)	255 220	9,79	9,78	(477)
<b>Valeur liquidative totale</b>	<b>21 392 240</b>	<b>(25 274)</b>	<b>21 366 966</b>			<b>(30 199)</b>